

ACCIDENT***survenu à l'hélicoptère immatriculé F-GFGK***

Evénement :	collision avec ligne électrique.
Cause identifiée :	évaluation erronée de l'environnement.

Conséquences et dommages : pilote blessé, aéronef détruit, dommages légers aux tiers.

Aéronef : hélicoptère Bell 47 G 2.

Date et heure : mercredi 2 juin 1999 à 18 h 30.

Exploitant : société de travail aérien.

Lieu : Vauxrenard (69).

Nature du vol : épandage aérien.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 45 ans, PPH de 1989, 2999 heures de vol dont 2302 sur type et 391 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : AD Mâcon situé à 10 NM du site de l'accident : vent 150° / 06 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 3000 pieds, SCT à 3600 pieds, température 18 °C, QNH 1016 hPa.

Circonstances

Le pilote effectue le sulfatage d'une parcelle de vigne traversée par une ligne électrique moyenne tension. Cette ligne comporte trois câbles, la hauteur au point le plus bas est de dix mètres. Le terrain présente une déclivité à l'avant de la ligne, ensuite il est plat.

Au cours du troisième passage, en remontant la pente, l'hélicoptère accroche un câble avec son rotor anti-couple en passant au point le plus bas de la ligne puis s'écrase au sol.

Le pilote connaît le site. Il indique ne pas avoir ressenti de gêne due au soleil.

Le jour de l'accident, le pilote avait volé de 06 h 55 à 12 h 30 et de 17 h 15 à 18 h 30. Entre 12 h 30 et 17 h 15 il avait interrompu son travail en raison d'un orage.

